

Face à l'aléa submersion marine, le Conservatoire du littoral innove sur de nouvelles modalités de conventionnement agricole

Thème : Foncier

Sous-thème : Conventionnement agricole

Localisation :



Mots-Clés : submersion, adaptation, anticipation, préservation

Délégation / territoire / site :

- Centre Atlantique
- Marais de Brouage
- Marais de Moëze

Coût du projet :

- **Montant total :** 220 000 euros d'acquisition foncière
- **Financements mobilisés :** Fonds propres Cdl et LIFE Adapto (37%)

Calendrier du projet :

- **Date de début :** 2017
- **Date de fin :** 2039 (date de fin de la convention agricole)

Maitrise d'ouvrage : Conservatoire du littoral – Délégation Centre Atlantique

AMO : Life Adapto (Direction de la Gestion Patrimoniale CDL / BRGM) + Direction de l'action foncière et juridique du CDL

Contexte et objectifs visés

Conséquence du changement climatique, l'élévation du niveau de la mer et les événements climatiques extrêmes génèrent des phénomènes accrus d'érosion, de submersion et de salinisation sur toutes les façades littorales.

Face à ces réalités, le Conservatoire du littoral (Cdl) a initié et animé plusieurs projets et démarches pour explorer, expérimenter puis valoriser et préconiser des stratégies de gestion souple de la bande côtière. En mobilisant des solutions fondées sur la nature pour accompagner la mobilité au trait de côte, les perspectives sont de conforter ou reconstituer des écosystèmes permettant de gagner en résilience face aux risques et aléas.

Cette vision guide aujourd'hui la stratégie d'intervention du Cdl et l'amène à actualiser ses principes d'intervention et de gestion. L'enjeu directeur reste la sauvegarde de l'espace littoral et des équilibres écologiques en appui sur des acquisitions foncières permettant d'anticiper des zones de repli pour la biodiversité.

Présentation résumée

Dans le cadre du projet LIFE Adapto, initié et porté entre 2017 et 2022 par le Conservatoire du littoral en partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le marais de Moëze est retenu comme site expérimental d'étude.

Sur la frange littorale de la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron, les tempêtes Martin (1999) et Xynthia (2010) ont généré d'importantes dégradations sur la digue en terre de premier rang et induit des submersions répétées des zones basses du marais. Malgré différents travaux de remise en état de cette digue, l'apparition répétée de brèches et la rareté des matériaux nécessaires à ces travaux rendent de plus en plus difficile le maintien de cet ouvrage.

Le projet LIFE Adapto va permettre d'entamer une concertation avec les collectivités locales et les acteurs du territoire pour évaluer différents scénarii de gestion et activer des trajectoires d'adaptation pour faire face aux conséquences inexorables du changement climatique.

Les études et analyses réalisées dans le LIFE Adapto sur le marais de Moëze (frange littorale du marais de Brouage) vont amener le Cdl à élargir son périmètre d'intervention sur la commune de Saint-Froult pour se porter acquéreur de nouvelles parcelles agricoles soumises aux risques de submersion. Cette acquisition est aussi l'opportunité de co-construire avec la profession agricole un nouveau type de conventionnement agricole.

Méthodologie de conduite du projet

- Mobilisation des collectivités locales et des acteurs du marais de Brouage dans la démarche Adapto.
- Caractérisation et cartographie des risques de submersions marines à partir de simulations hydrodynamiques pour des conditions normales et extrêmes (base Xynthia) actuelles et à l'horizon 2030 et 2050 : outil de dialogue territorial pour évaluer différents scénarii de gestion face au risque submersion.
- Négociation avec la commune de Saint-Froult d'un élargissement du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral pour permettre de nouvelles acquisitions sur des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique.

Contacts :

- Patrice Belz – Délégué de rive
Centre Atlantique
- Jean Michel Laloue – Chargé de
mission

[centre-atlantique@conservatoire-
du-littoral.fr](mailto:centre-atlantique@conservatoire-du-littoral.fr)

Partenaires associés :

Safer Nouvelle-Aquitaine
Commune de Saint-Froult

Lien aux ressources / sources :

- [Marais de Moëze - adapto, un
projet LIFE](#)
- [Etude réalisée par le BRGM dans le
cadre du projet Life Adapto](#)
- [Ressources Marais de Moëze -
adapto, un projet LIFE](#)

- Information par la Safer de la vente de 66 hectares de terres cultivées dans le cadre d'un bail rural par un agriculteur céréalier sur Saint-Froult.
- Mobilisation de la Safer – garantissant ainsi le maintien de la vocation agricole des parcelles - pour l'acquisition à l'amiable et sur motif environnemental de ces parcelles par le CDL.
- Co-financement de l'acquisition foncière par les fonds européens issus du projet LIFE Adapto.
- Accord de l'exploitant en place de renoncer à son droit de préemption et élaboration d'un conventionnement sur une durée de 18 ans (contre 9 ans pour des conventions d'occupation classiques) avec accord express du Cdl pour le maintien de l'activité céréalière et libre choix des itinéraires techniques par l'exploitant.
- Clause spécifique dans la convention sur les risques de submersions marines et la possibilité de convertir l'activité à tout moment en prairie permanente (fauche ou pâturage) voire de mettre fin à la convention agricole.
- En 2026, décision de l'exploitant en place de renoncer à son bail dans le cadre de l'évolution de son exploitation. Ce changement permet au Conservatoire de négocier avec la profession (Safer et chambre d'agriculture) la conversion de deux tiers de la surface en prairie (un tiers restant en céréales). Les conditions du protocole initial restent annexées à la prochaine convention.

Points d'intérêts

- L'animation territoriale organisée par le Cdl via le projet LIFE Adapto pour sensibiliser, mettre en mouvement et outiller les territoires et les acteurs sur les risques et impacts du changement climatique sur la frange littorale.
- La capacité d'adaptation du Cdl pour soutenir et accompagner les trajectoires d'adaptation d'acteurs agricoles face aux risques climatiques.

Enseignements

- La mobilisation d'acteurs pivots – ici la Safer et le service juridique du Conservatoire du littoral – pour sécuriser la conduite de ce projet.
- Une concertation qui permet de lever les freins et de co-construire des solutions gagnant-gagnant avec les acteurs concernés (Commune, Safer, exploitants).